

LE PETIT CAUSEUR

JANVIER 2019 - BULLETIN N°11



Au cours des dernières années, de nombreuses réformes ont engendré une paupérisation massive des classes moyennes et pauvres.

Avec les ordonnances macron, imposées sans débat parlementaire, les salarié-e-s sont plus que jamais vulnérables...

Nous contacter

ipevrat@hotmail.com

06 67 85 93 64
(DS/CE/DP/RS CHSCT)

salima-mourdi@hotmail.fr

06 17 76 07 68
(DS/DP/CE)

ndaghari@aubay.com
(RS CE)

ÉLECTIONS AUBAY Mars 2019 APPEL À CANDIDATURE

A toutes et à tous,

Pour ceux qui ne le savent pas, la CGT a fait son entrée chez AUBAY aux dernières élections en 2014. Grâce aux salarié-e-s, nous avons obtenu d'entrée de jeu deux élues CGT : Salima et Isabelle. Un bel exploit face à nos listes qui ne comportaient que deux candidates !!

Aux prochaines élections en mars 2019, nous souhaiterions que la CGT soit mieux représentée chez AUBAY, SSII comme les autres !!! Suite aux ordonnances Macron et depuis le 01 janvier 2018, les Institutions Représentatives du Personnel fusionnent en un **Comité Social Économique d'entreprise (CSE)**, ou en un Conseil d'entreprise dont le domaine de compétences, pour ce dernier, sera étendu à la **négociation d'accords collectifs**. **La section CGT d'AUBAY lance donc un appel à candidature afin que vous soyez très nombreux à nous rejoindre sur la liste CGT lors des prochaines élections AUBAY. Ainsi la CGT pourra négocier avec l'employeur les futurs accords d'entreprise AUBAY qui seront d'une importance cruciale pour le maintien des droits des salarié-e-s face aux ordonnances Macron !!**



Rejoignez la CGT et soyez candidats sur la liste CGT !!!!

La CGT entravée lors des NAO 2018

Lors des Négociations Annuelles Obligatoires 2018, **la direction pour se débarrasser de la CGT** qui est représentative sur l'établissement de Boulogne Billancourt (95% des salariés) **n'a rien trouvé mieux que de ne pas la convoquer !!**

Or il s'agit d'une entrave caractérisée, la première réunion NAO permettant de définir le périmètre des négociations...

Et quelle ne fut pas la surprise de la CGT, d'entendre Mme Cozette dire au cours d'une réunion de négociation du Protocole d'Accord Préélectoral en octobre 2018 que la direction avait prise une décision unilatérale relative à la mise en place du vote dématérialisé par internet au sein d'Aubay car tous les syndicats avaient refusé lors de la première réunion NAO 2018 de négocier un accord sur le vote électronique !!

C'était sans compter bien entendu sur la CGT...

Pourquoi la CGT n'a pas signé le Protocole d'Accord Préélectoral en novembre 2018

Lors de la négociation du Protocole d'Accord Préélectoral, la CGT a participé à un simulacre de négociation avec les syndicats OUI OUI de la direction...

La direction qui a la double majorité pour la signature du PAP n'a pas jugé utile de négocier avec la CFDT et la CGT. La direction a tout fait pour que les OS (Organisations Syndicales) ne puissent faire aucun contrôle sur le vote dématérialisé, ultra opaque, qu'elle a mis en place de façon unilatérale.

A titre d'exemple : *le bureau de vote comprendra le minimum légal soit 1 président et 2 assesseurs alors que la CGT avait revendiqué pour plus d'équité la présence d'un assesseur par OS, des salariés pourront se porter candidats pour faire parti du bureau de vote et seront désignés par tirage au sort, par contre interdiction pour les candidats des listes OS de se porter candidat pour faire parti du bureau de vote ! Le tirage au sort se fera seulement en présence des OS signataires du PAP!*

Donc les OS comme la CGT ne pourront pas contrôler le bon déroulement des scrutins qui durent plus de 12 jours chacun!!!

Cette stratégie mise en place par la direction nous interpelle d'autant plus que des **failles de sécurité** que nous avons signalées sont restées présentes dans ce PAP. Sont-elles volontairement mises en place ou pas pour pouvoir contester les élections? La CGT s'interroge...

Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas signé ce PAP car rien ne garantit l'identité du votant ce qui va à l'encontre du code électoral...

Comment la direction revisite l'histoire...

→ **Crédibilité 0%**

Lors de la négociation du Protocole d'Accord Préélectoral en octobre 2018, la direction s'est rendue compte qu'elle était allée un peu vite en besogne en prenant **une décision unilatérale relative à la mise en place du vote dématérialisé par internet au sein d'Aubay sans relancer des négociations avec les syndicats ...**

Qu'à cela ne tienne, la direction revisite l'histoire 10 mois après en faisant écrire dans son compte-rendu de réunion de négociation du PAP en octobre 2018 que les syndicats ont refusé, **10 mois plus tôt** lors de la première réunion NAO 2018 de négocier un nouvel accord relatif à la mise en place du vote dématérialisé.

Mais où est la crédibilité de la direction quand on sait qu'elle a rédigé un compte-rendu de la première réunion NAO 2018 et qu'il n'est nullement question de ce point...

CQFD → **Crédibilité = 0%**

Contrat de Prévoyance AXA Conflits d'intérêts ?

De plus en plus de litiges concernent la Prévoyance AXA :

- le contrat de Prévoyance en cours est inaccessible sur l'intranet
- la direction qui a un devoir d'informations ne vous fournit ni le contrat de Prévoyance ni le numéro de contrat ! Plus fort encore, AXA demande à Aubay confirmation du n° de contrat ?!! Ainsi les salariés sont baladés et attendent pendant des mois le versement de leurs IJSS ou de leur rente...
- les services administratifs Aubay vous demande avec insistance de remplir un **certificat médical détaillé très exhaustif AXA** alors que c'est interdit puisque la Prévoyance est un contrat entreprise collectif obligatoire ! Ainsi la direction va contre les intérêts de ses salarié-e-s et leur porte un **préjudice immense** car elle oblige le salarié à ouvrir son **secret médical de son vivant mais également après sa mort !**

**500 consultants AUBAY chez AXA
Vive la poule aux oeufs d'or ?**

Pour une action de groupe, contacter la CGT